

Accusé de réception en préfecture
021-212102313-20111110-VD20111011-009-DE
Date de signature : 21/11/2011
Date de réception : 21/11/2011

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

9

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 10 novembre 2011



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVELLEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

Membres excusés : Mme DILLENSEGER (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - M. MEKHANTAR (pouvoir M. BERTELOOT) - Mme GARRET-RICHARD (pouvoir M. MARTIN) - M. DELVALEE (pouvoir Mme MODDE) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. AYACHE) - M. HELIE (pouvoir M. DUGOURD)

Membres absents : M. MARTIN - M. ALLAERT

OBJET

DE LA DELIBERATION

Collège des Lentillères - Représentation de la Ville

M. PIAN au nom de la commission de la réussite éducative, expose :

Mesdames, Messieurs,

Au cours de sa séance du 27 juin 2011, le Conseil Municipal a désigné les représentants de la Ville au Conseil d'administration du collège des Lentillères, dans les conditions suivantes :

- titulaire : Madame Colette Popard,
- suppléant : Monsieur Joël Mekhantar.

Or, Madame Popard a fait part de son souhait de ne pas siéger dans cette instance.

C'est pourquoi, il est proposé de la remplacer par Monsieur Joël Mekhantar et de désigner Madame Lê Chinh Avena comme suppléante.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission de la réussite éducative, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir désigner les représentants de la Ville au conseil d'administration du collège des Lentillères dans les conditions suivantes :

- titulaire : Monsieur Joël Mekhantar,
- suppléante : Madame Lê Chinh Avena.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ